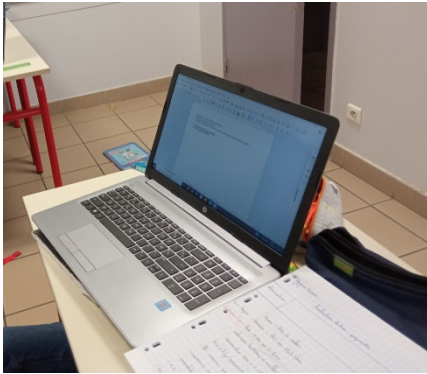


Le PC portable au collège Saint Vincent : un outil incontournable.



C'est l'outil incontournable et polyvalent qui permet aux collégiens de prendre des notes, d'organiser ses cours, mais aussi d'échanger plus facilement avec l'équipe pédagogique.

L'avantage, c'est qu'il s'agit d'un objet tout-en-un, essentiel pour rester organisé et faire ses recherches au quotidien. Là où il fallait autrefois transporter plusieurs kilos de livres et d'ouvrages, l'ordinateur portable tient dans un sac, et pèse en moyenne de 2 à 3 kilos.

Un suivi plus simple :

Le cahier de texte est accessible via école directe, ce qui permet aux élèves d'accéder aux ressources mises en ligne par l'équipe pédagogique, mais également aux sites internet créés par chaque enseignant.

L'ensemble des ouvrages est également disponible en version numérique sur chaque PC.



L'informatique permet également de différencier l'enseignement :

Scratch



Chaque élève peut disposer, en fonction des matières, d'exercices en ligne lui permettant de travailler à son rythme.

Un entretien effectué par l'établissement :

L'ensemble du parc est entretenu par le responsable informatique qui installe les logiciels nécessaires, attribue les droits aux élèves, et effectue les mises à jour.



Une éducation aux médias :

Mise en place en sixième à raison d'une heure par semaine, elle permet de prévenir des risques liés à l'utilisation d'internet tant au niveau de la recherche d'information que de l'utilisation des réseaux sociaux. Cette E.M.I. complète la formation apportée par l'équipe pédagogique sur l'utilisation de l'outil informatique.



Un financement adapté :

Le coût global de 550€ est financé sur l'année de sixième, mais accompagnera votre enfant sur les quatre années de collège, voir plus !

Une charte d'utilisation de l'outil informatique sera disponible sur école directe en début d'année scolaire.

Le matériel sera distribué aux élèves en début d'année scolaire.

Lu et approuvé,

A _____, le

Signature des parents